

Session de Formation sur :
La Fonction du Coordonnateur de Mission de
Sauvetage Maritime

El Jadida (Maroc) du 23 au 25 mai 2017

“Les Etats devraient prendre des dispositions individuellement, en accord avec d'autres Etats ou en accord avec les organisations internationales appropriées - pour intégrer les opérations de pêches dans les systèmes de recherche et sauvetage en mer”. Article 8.1.6 du code de conduite pour une pêche responsable- FAO

Contexte

L'analyse des statistiques relatives aux accidents professionnels mortels par secteur d'activité, fait ressortir que la pêche par rapport aux autres secteurs est largement l'un des métiers les plus dangereux¹.

Il n'existe malheureusement pas de statistiques exhaustives sur les accidents survenus en mer pour les pays africains riverains de l'océan atlantique, mais l'on s'accorde pour dire que le taux d'accidents mortels dans les pays pour lesquels on ne dispose pas d'informations est plus élevé qu'il ne l'est dans les pays qui tiennent des relevés.

En plus de contribuer pour une part non négligeable au trafic maritime mondial, les eaux africaines sont fréquentées par une flotte de pêche considérable, composée de navires de grande dimension mais surtout d'une multitude de petites embarcations de pêche artisanale, non motorisées et en mauvais état de navigabilité. Ces navires et embarcations opèrent souvent dans les mêmes zones d'activités, augmentant par là, le risque des accidents en mer dans lesquels les pêcheurs artisans paient un lourd tribut.

¹ Rapport sur la sécurité et la santé dans l'industrie halieutique. Organisation internationale du travail. Genève, mai 1999.

Cette situation fait que la façade atlantique africaine connaît des accidents récurrents de sécurité maritime avec des conséquences économiques et sociales désastreuses pour la communauté dans son ensemble et pour les marins pêcheurs et leurs familles.

Pour faire face à cette forte propension aux accidents de mer que connaissent les eaux africaines, des organisations internationales comme l'OMI, l'OIT et la FAO, ont entrepris des efforts soutenus qui ont permis des avancées considérables. Cependant, on est encore loin des standards internationaux en la matière, tels que recommandés par les instances internationales spécialisées.

L'amélioration de la sécurité en mer passe par le renforcement de tout l'arsenal préconisé à cet effet ; les opérations de recherche et sauvetage (SAR), n'étant qu'une composante de ce dispositif. Elle est cependant l'élément essentiel dans la mesure où elle intervient en dernier recours, une fois que les autres éléments (la prévention, la survie et le sauvetage par ses propres moyens) ont échoué.

C'est dans ce cadre que la formation sur " La Fonction du Coordonnateur de Mission de Sauvetage Maritime" est proposée en soutien aux efforts entrepris par la communauté internationale pour des services efficaces de recherche et de sauvetage maritimes et une sécurité accrue en mer.

Objectif :

Renforcer les capacités des services de sauvetage de la région africaine pour une meilleure prestation de secours des vies humaines en mer dans les eaux maritimes africaines.

Description de la Session :

Cette action de formation consiste à dispenser des informations et des techniques permettant au Coordonnateur de la Mission de sauvetage Maritime en activité au Centre de Coordination du Sauvetage Maritime de remplir convenablement sa mission lors de la réception d'un message de détresse en mer.

Ses missions comprennent notamment :

- ✓ L'évaluation de l'alarme et la détermination de la phase d'urgence ;
- ✓ La prise en charge de la coordination des opérations et la direction des moyens ;
- ✓ L'établissement du plan des opérations ;
- ✓ Le suivi du déroulement des opérations ;
- ✓ L'arrêt ou la suspension des opérations.